



**PRÉFET  
DE SAINT-PIERRE  
ET MIQUELON**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Inscription sur les listes électorales – Rappel**

Saint-Pierre, le 9 février 2022

La préfecture de Saint-Pierre et Miquelon rappelle que vous pouvez encore vous inscrire sur les listes électorales afin de voter pour les élections territoriales des 20 et 27 mars prochain.

Vous avez jusqu'à ce soir minuit pour vous inscrire en ligne, à partir du lien suivant :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Vous avez jusqu'au vendredi 11 février pour vous inscrire en mairie, à partir du formulaire papier, téléchargeable [ici](#).

Pour voter à l'élection présidentielle des 10 et 24 avril prochains (vote les 9 et 23 avril dans l'archipel), la date limite d'inscription en ligne est fixée au 2 mars 2022.

Quelque soit le mode d'inscription, il faudra vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.